



DOSSIER PRESSE 2025

■ Autofocus sur le club Probus

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR À PROPOS DU CLUB PROBUS FRANCE



ProBus : qu'est-ce ?

Un club ProBus est une association locale de personnes retirées de la vie active, ayant des affinités du fait des responsabilités qu'elles ont assumées, et désireuses de combler de façon intéressante et utile une partie de leur temps laissé disponible.

Le **but du club** est de réunir, dans un esprit d'amitié, des personnes qui apprécient les rencontres amicales sans intérêt sectaire, politique ni mercantile. Cela se fait dans le cadre de réunions régulières et de sorties ou voyages.

Les maîtres mots : amitié, culture, loisir.

Simple de structure, libre des contraintes d'un "club service", le club ProBus est une source précieuse d'ouverture, d'enrichissement intellectuel et de nouvelles amitiés.

La charte ProBus définit le comportement requis du probusien au sein de son club.

Lien : <https://www.probus-france.org/>



Un peu d'histoire

Le premier club a été créé en 1966 par Harold Blanchard, past-président du Rotary club de Chaterham en Grande Bretagne.

Le nom « ProBus » vient de l'anglais « Association of retired **PRO**fessional and **BUS**iness persons». En France, à l'initiative de Vincent Campion, le premier club a vu le jour au Touquet en 1991.

En 2024, **ProBus France** compte plus de **1 300 membres, répartis en 63 clubs chartés**. A ce jour, sur ces 63 clubs français, 43% sont hors région Hauts-de-France (25% en 2010), berceau de l'association en France.

La couverture nationale de ProBus France progresse, mais certaines régions restent à « explorer ».

Dans le **monde, 4 500 clubs totalisent environ 300 000 membres** répartis dans **21 pays**. Il existe une très grande disparité d'implantation tant sur le plan géographique qu'en nombre de clubs. La palme revient à l'Australie (quelques 1 600 clubs), suivie par le Royaume Uni (moins de 450 clubs) et des Pays-Bas (environ 400 clubs).

En France, ProBus s'est ouvert à la féminisation des clubs en 2019 et à la mixité en 2022.

La charte ProBus

Lorsqu'il rejoint un club ProBus, le **nouveau membre adhère à une charte** qui résume les principes régissant l'association et l'état d'esprit nécessaire à cette affiliation. En voici les termes :

*Toi, personne responsable sortie de la vie active, en âge de transmettre,
tu nous rejoins librement, choisie et appréciée par tous.
Une amitié ancienne n'est pas sacrifiée à une nouvelle.
Sans obligation de services, sinon ceux de l'amitié
tu t'engages à la fidélité et à l'assiduité.
Toi qui n'as rien à prouver, tu es parmi nous,
non pour ce que tu as, mais pour ce que tu es.
Sois à l'écoute, on t'entendra.
Sois toi quand tu parles.
Tais-toi quand tu écoutes.
Tu es responsable de l'amitié qu'on te porte.
Tu es là pour la recevoir, mais aussi pour la donner.
Accepte de te faire "rectifier" par tes amis,
car ils sont tes amis.
Reçois la différence des autres et tu t'enrichiras de la tolérance.
Que ta devise soit : « Être et non paraître ».
Suis ces préceptes et membre de ProBus tu seras.*



Un club ProBus, comment ça marche ?

En général, les clubs se réunissent une ou deux fois par mois, le midi ou le soir, autour d'un repas, de préférence à date fixe. Toutefois, chaque club est libre d'organiser ses réunions (dites « statutaires ») au rythme qui lui convient.

Quelques idées de principe régissent ces réunions. En voici quelques exemples :

- le président donne les informations sur le fonctionnement du club et sur ses activités à venir ainsi que des informations reçues du bureau national de ProBus France ou du comité national (conseil d'administration),
- le président anime la réunion. Il peut proposer, entre autres, un tour de table, une causerie par un membre du club ou un intervenant extérieur, une discussion libre ou sur un thème proposé,
- à l'issue de chaque réunion, il est rédigé un compte rendu qui est remis aux membres.

ProBus est un club actif dont les membres, curieux des grands sujets de société, proposent de nombreuses activités et y participent : sorties, bridge, visites, balades, jeux de société, conférences, etc.

En deux mots : du partage !

Un voyage annuel peut également être programmé sur plusieurs jours.

Généralement, les conjoints sont invités à ces sorties et animations.

Il est également possible d'inviter des membres d'un autre club pour partager des idées et des retours d'expérience. Il est loisible d'accueillir un ami extérieur au club : l'occasion de le lui faire découvrir.

Certains clubs choisissent de se jumeler avec un club étranger. Ceci donne l'occasion d'échanges et de déplacements.

Pour financer les frais administratifs, une cotisation annuelle modeste (de l'ordre de 40 à 50 €) est demandée à chaque membre. Elle couvre la prime d'assurance, les repas des conférenciers, l'affiliation à ProBus France et les frais de fonctionnement.



Le tour de table, cœur de la réunion statutaire

La charte nous le signifie :

« Sois à l'écoute, on t'entendra... Sois toi quand tu parles Tais-toi quand tu écoutes... »

Cœur de la réunion statutaire, le tour de table ne doit jamais être considéré comme un accessoire de dernière minute.

Le président du club se charge de distribuer la parole.

Dans le cadre du temps qui lui est imparti, **chacun s'exprime sur le sujet de son choix** (voyage, réaction sur un phénomène de société, problèmes rencontrés dans ses engagements, conférence, spectacle, livre intéressant, ...). Cette procédure permet un **enrichissement collectif**.

Le président apporte un soin particulier au tour de table et veille à ce que celui qui prend la parole soit respecté et n'excède pas le temps imparti.

« Sois toi quand tu parles... »

Personne n'est contraint à prendre la parole.

Le silence de l'assistance pendant le temps de parole est souhaité. Les appréciations éventuelles n'interviendront qu'à la fin du tour de table.

« Tais-toi quand tu écoutes... »

Quand chacun s'est exprimé, des questions peuvent être posées sur les sujets abordés et un débat peut intervenir sur un thème qui aura retenu spécialement l'attention ; le président veille à ce qu'il reste assez de temps pour ce faire.

« Accepte de te faire "rectifier" par tes amis, car ils sont tes amis. »



Comment devenir probusien ?

La plupart des clubs se compose de 20 à 25 membres. Cependant, aucune limite d'effectif n'est recommandée car il convient de maintenir une pyramide des âges équilibrée. Le club qui n'y prête pas attention se condamne à disparaître. Il est donc souhaitable d'intégrer des "jeunes retraités".

L'intégration d'un nouveau membre se fait généralement **par cooptation ou parrainage**. S'il est intéressé par une candidature, le bureau reçoit l'impétrant pour faire sa connaissance. S'il souhaite retenir cette candidature, le bureau en informe le club. Puis il propose au candidat d'assister à 3 réunions statutaires à l'issue desquelles celui-ci se déclarera prêt ou non à entrer dans le club.

Toutefois, il est toujours loisible aux membres du club de s'opposer à cette intégration (cela se fait secrètement et sans obligation de fournir un motif, soit auprès du président, soit, dans le délai qui s'écoule entre l'annonce de la candidature et le 3^{ème} repas, auprès d'un "sage" ou "confident" ou "homme tombeau", etc. en fonction du terme propre à chaque club).

Un candidat potentiel peut également contacter un club proche s'il est intéressé ou... créer un nouveau club s'il n'en existe pas dans son environnement proche (dans ce cas, il est conseillé de prendre contact avec un membre du comité national ou du bureau national de ProBus France).

A propos

Les clubs ProBus offrent aux professionnels retraités ou personnes sorties de la vie active, ayant occupé un poste de responsabilité au cours de leur vie, l'occasion d'assister à des réunions régulières avec des personnes qui partagent les mêmes idées, apprécient les mêmes centres d'intérêt et le même statut social.

ProBus est une organisation pour les retraités actifs qui apprécient la camaraderie qu'apporte l'appartenance à cette organisation.

ProBus, un club important qui ne se prend pas (trop) au sérieux.

VOS CONTACTS PRESSE

- Développement et communication région nord :
Jean-François LORIDAN > jf.loridan@gmail.com / +33 6 19 31 57 52
- Développement et communication région sud :
Philippe DELACOUR > iphdl64@gmail.com / +33 6 12 54 05 85
- Délégué région ouest :
Philippe BALLAND > voyagephilippe@yahoo.fr / +33 7 68 78 54 44
- Président national :
Jacques Pierre NOLLET > jacquespierrénollet@gmail.com / +33 6 80 36 27 74
- Secrétaire national :
Yves MINGUET > minguet@orange.fr / +33 6 80 02 52 72

<https://www.probus-france.org/contact.html>
